

tures orientales, de la Syrie hellénisée à l'Inde en passant par la Perse, cela se serait su. Je n'ai pu me procurer la relation de Moorcroft; mais ni Alexander Burnes, ni J.-P. Ferrier — encore que ce dernier ait cru apercevoir sur des briques des caractères cunéiformes — ni plus récemment les membres anglais de la Commission de délimitation de la frontière russo-afghane ne signalent rien de pareil (2). En revanche, tous sont d'accord pour mentionner l'existence de tumuli considérables : que fallait-il de plus ? Quoi d'étonnant à ce que ce vieux sol tourmenté et si souvent ravagé n'eût pas laissé lire ses secrets à première vue par de simples passants ? Pourquoi, d'ailleurs, se montrer par trop exigeant envers les ruines ? Ne sait-on pas combien ont été utiles pour les sciences historiques les antiquités, matériellement et artistiquement assez pauvres, qui sont récemment sorties des sables du Turkestân chinois ? En Bactriane aussi l'intérêt essentiel des fouilles futures résidait dans le fait que cette contrée privilégiée attenait au point de rencontre des trois grands empires perse, indien et chinois, et que, par suite, les recherches jetteraient des jours curieux sur leur expansion à tous trois, voire sur leurs réactions réciproques. De ce point de vue, la plus humble découverte aurait encore son prix : et comment ne pas se flatter dans le secret de son cœur qu'une grande ville comme Bactres fournirait des trouvailles plus précieuses que les hameaux désertés des oasis du Takla-Makân ?

Enfin, pourquoi passerais-je sous silence un genre de considérations qui, dans ces dernières années, avait singulièrement attisé le désir général de savoir ce que pouvait bien recéler le sol de Balkh ? Pas plus que les autres hommes, les archéologues ne sont insensibles à l'appât du fruit défendu et à l'attraction du mystère. Entre la Perse, l'Inde et la Chine déjà explorées, la Bactriane interdite, presque inconnue, n'en surexcitait que davantage la curiosité et les convoitises des cercles savants en tout pays d'Europe. De combien de grands problèmes n'était-elle pas supposée garder jalousement la clef, à commencer par celui de la pénétration de l'influence hellénistique jusqu'en Extrême-Orient ? Dans la conversation des orientalistes, elle avait fini par être connue sous le sobriquet de « missing link », et tout dernièrement encore j'ai dû imprimer à mon tour mes doléances sur le vide laissé par ce « maillon absent » dans la chaîne de nos témoignages (3)... Car qui nous eût dit, il y a seulement deux ans, que grâce à l'esprit libéral et éclairé du présent Émir, les antiquités afghanes viendraient si vite se joindre à l'apannage archéologique déjà dévolu à la France sur le reste du plateau iranien ? L'histoire nous sera témoin que jamais concession d'État ne fit l'objet de moins de marchandages ni d'intrigues. Je conviens qu'elle n'est pas allée à la nation la plus riche ni la plus voisine : je maintiens qu'elle a été donnée, spontanément et gratuitement donnée, à celle qui paraissait le mériter le mieux. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas exclusivement ici de mérite scientifique; et ce n'est ni vous ni moi qui viendrons prétendre que l'Archæological Survey de l'Inde, par exemple, avec les ressources en personnel et en matériel dont il dispose, n'eût pas fait merveille en Afghânistân. Ce qui nous a valu la confiance du gouvernement de Kâbul en cette affaire, c'est autre chose encore que le bon renom de nos Académies et de nos Universités : c'est la contagion des sympathies que nous ont acquises depuis tant d'années en Égypte, en Syrie, en Turquie, en Perse, le labeur désintéressé et le persévérant dévouement de nos professeurs et de nos missionnaires : car la meilleure des propagandes est celle des services rendus. De la tâche d'éducation et de recherches scientifiques que nous avons assumée dans l'Orient musulman, S. M. l'Émir était parfaitement au courant bien avant que nous ayons pu songer à l'en informer nous-mêmes; et, si nous avons capté ses bonnes grâces, on doit nous rendre cette justice que ce fut bien à notre insu. Par ailleurs, ce n'était pas à nous de formuler des réserves sur le texte de la Convention qui nous était offerte et de nous dérober aux charges qu'elle nous imposait. Il ne nous restait